



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

92913

N° 74

Le 22 février 1957

REPRODUCTION SOUHAITEE

H.F.G.	W
J.D.	5
A.D.	
P.P.	leg
G.N.	D
G.D.	
A.L.	

Changements dans le service des trains internationaux à partir du 2 juin 1957.

Relation France - Belgique - Pays-Bas.

A partir du 2 juin prochain, des modifications importantes seront apportées au service d'été des trains internationaux entre la France, la Belgique et les Pays-Bas. Elles se feront sous le signe de la vitesse et du confort.

1.- La nouvelle organisation Trans-Europ-Express assurera trois relations dans chaque sens par autorails rapides de Ire classe à nombre de places limité, offrant aux voyageurs la possibilité de se restaurer.

En voici les horaires :

Sens Amsterdam - Paris :

Amsterdam	D	-	13.28	18.04
Bruxelles-M.	D	7.45	16.16	20.55
Paris	A	10.30	19.-	23.40

Sens Paris - Amsterdam :

Paris	D	7.38	17.45	20.48
Bruxelles-M.	D	10.25	20.32	23.33
Amsterdam	A	13.12	23.18	-

Le trajet Bruxelles-Paris ou vice-versa en Trans-Europ-Express ne prendra donc plus que 2 h 45. Ces relations rapides et très confortables seront certainement appréciées par la clientèle.

2.- L'horaire des trains 116 (horaire actuel Bruxelles-Midi D. 8 h 01 - Paris A: 12 h 05) et 129 (horaire actuel Paris D. 15 h - Bruxelles-Midi A. 18 h 53) sera accéléré de 30 minutes grâce à la remorque, sur tout le parcours, au moyen de

locomotives Diesel-électriques de la S.N.C.B. Leur horaire deviendra : train 116 - Bruxelles-Midi D. 8 h 20, Paris A. 11 h 52; train 129 - Paris D. 14 h 09, Bruxelles-Midi A. 17 h 28.

- 3.- Un service de couchettes Ire classe sera assuré vers Vintimille dans les trains 126 (Bruxelles D. 13 h 41) et 117 (Bruxelles A. 14 h 46); il complètera le service de 2me classe actuel.
- 4.- Les trains internationaux vers les Pays-Bas seront accélérés d'environ 15 minutes par suite de l'électrification de la ligne Anvers-Roosendaal.
- 5.- Un nouveau train "Auto-Couchette-Express", affecté au transport d'autos et de voyageurs les accompagnant, circulera hebdomadairement entre Bruxelles et Lyon du 28 juin au 30 août (Bruxelles, départ le vendredi et Lyon, départ le samedi) sous l'horaire suivant :

<u>Aller</u> :	Schaerbeek	D.	19 h 25
	Bruxelles-Midi	D.	19 h 45
	Lyon	A.	7 h 57
<u>Retour</u> :	Lyon	D.	19 h 12
	Bruxelles-Midi	A.	7 h 19
	Schaerbeek	A.	7 h 39

Le transport des autos sera assuré par des véhicules de la SNCB qui ont fait leurs preuves sur la relation Ostende-Munich. Les voyageurs disposeront de wagons-lits, toutes classes et voitures-couchettes 2me classe.

Relation: France - Belgique - Allemagne - Scandinavie.

- 1.- L'horaire du Nord-Express sera avancé de 60 minutes au départ de Paris (D. 20 h au lieu de 21 h), et de 30 minutes au départ de Copenhague (D. 9 h 30 au lieu de 10 h) en vue d'améliorer la desserte de Hambourg et Brème.
L'arrêt de ce train à Namur sera rétabli (Départ 4 h 47 vers Paris, arrivée 23 h 58 de Paris).
- 2.- Le Paris-Scandinavie-Express, jusqu'à présent train d'été, circulera dorénavant toute l'année afin d'assurer la relation Paris-Stockholm avec un seul trajet de nuit. Un service de couchettes de 2me classe fonctionnera entre Cologne et Copenhague.
Ces circulations supplémentaires entraînent la suppression des trains 182 (Liège D. 12 h 17 - Paris A. 18 h) et 179 (Paris D. 15 h - Liège A. 20 h 12).

3.- Les contrôles de douanes et de polices, effectués actuellement en gare de Jeumont, seront opérés en cours de route, entre Charleroi et M^oubaige, dans la plupart des trains internationaux. Les stationnements à Jeumont seront ainsi sensiblement réduits.